

Archidiocèse d'Ottawa

Une culture de sécurité

Un bulletin du Bureau diocésain de milieu sûr (BDMS)

Points d'intérêt spécial

- Message de l'Archevêque
- Safety Equation
- Présentation du BDMS

“La douleur des victimes et de leurs familles est aussi notre douleur ; pour cette raison, il est urgent de réaffirmer une fois encore notre engagement pour garantir la protection des mineurs et des adultes vulnérables.”
Pape François

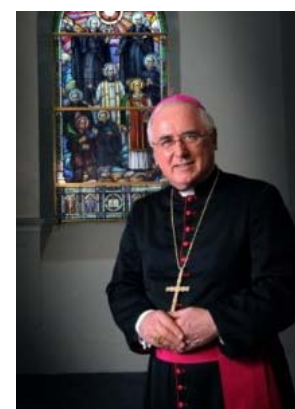
Un message de notre Archevêque

“ Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance.” (1 Co 12, 26)

Ces derniers mois, les médias nous ont fait part de nouvelles fort pénibles au sujet de cas d'abus sexuels de membres du clergé aux États-Unis, au Canada et dans d'autres parties du monde. Nous partageons la souffrance de ceux et celles qui ont subi ces abus et qui ont souffert une trahison de leurs évêques, leurs prêtres ou autres personnes en position de leadership en Église. Nous continuons de prier pour eux et pour leurs familles, de même que pour tous les fidèles et non-croyants qui sont choqués par ce qu'ils viennent d'apprendre.

Dans sa récente Lettre au Peuple de Dieu, le pape François s'exprima ainsi : « La douleur des victimes et de leurs familles est aussi notre douleur ; pour cette raison, il est urgent de réaffirmer une fois encore notre engagement pour garantir la protection des mineurs et des adultes vulnérables. »

Avec la mise sur pied du Bureau diocésain pour un milieu sûr (BDMS) en décembre 2017, notre archidiocèse a posé un geste important dans sa démarche en vue d'assurer des milieux sûrs, justes, imputables et transparents en Église. Le BDMS servira de guide alors que nous concerterons nos efforts afin de protéger toute personne qui se présente à nous et nous fait confiance, et ce travail est



Archevêque Terrence Prendergast, s.j.

fondé sur les politiques et les procédures déjà en place depuis plus d'une dizaine d'années.

Suite à la page 2

Inside this issue:

Équation de sécurité	2
Les politiques	2
Dépistage sûr	3
Une culture de sécurité	3
À l'horaire...	3
Le signalement...	4
Le saviez-vous?	4

UNE ÉTUDES DES OBJECTIFS DU BDMS

Le BDMS s'est donné 5 objectifs dans le but de créer une culture qui favorise un milieu sûr:

- 1) Uniformiser et renforcer les politiques et les procédures, et centraliser les services;
- 2) Faire la promotion de pratiques qui favorisent un « milieu sûr »; faire prendre conscience de l'importance d'assurer un environnement sécuritaire et enseigner des techniques de prévention à travers l'archidiocèse;
- 3) Recevoir, gérer, et répondre aux accusations d'abus de façon responsable et juste;
- 4) Créer des partenariats solides avec les groupes à l'interne et à l'extérieur de l'archidiocèse afin d'apprendre et partager nos connaissances et nos expériences;
- 5) Tout cela au service de notre mission première : agir de manière proactive afin de protéger tous les membres de notre communauté, tout particulièrement les personnes les plus vulnérables.

Dans ce premier numéro nous traiterons brièvement de l'objectif no. 1.

Voir le titre « Politiques » pour de plus amples renseignements.



Favoriser une culture de sécurité

Un message de l'Archevêque (suite)

Ses premières priorités sont de: réviser et mettre à jour les codes de conduite, les politiques et les procédures, le processus de filtrage, les protocoles de surveillance, pour dresser une plainte, d'enquêtes, en plus de préparer des programmes de formation et d'éducation.

Le BDMS se servira de ce bulletin d'information, qui sera publié régulièrement tout au cours de l'année, pour nous faire part des développements; nous fournir des informations sur les outils, les ressources disponibles; et

nous fournir de nouveaux éclairages sur comment nous pouvons, tous ensemble, promouvoir une nouvelle culture de la sécurité et de l'imputabilité dans nos milieux.

Nous comptons sur la collaboration et l'appui de tous envers le Bureau diocésain pour un milieu sûr alors qu'il cherchera à mettre en place de nouvelles mesures pour assurer un milieu sûr pour le bien de tous les fidèles qui fréquentent nos églises

Catholiques locales, de même que pour toutes personnes que nous rencontrons et desservons en tant que disciples de Jésus Christ.

Je remercie mon évêque auxiliaire Christian Riesbeck, ainsi que madame Michèle Clermont, administratrice du BDMS, pour leur leadership et leurs efforts à mettre en place cette importante initiative.

Sincèrement vôtre dans le Christ,

Terrence Prendergast, s.j.

Archevêque d'Ottawa

Évêque d'Alexandria-Cornwall

ÉQUATION DE SÉCURITÉ® - de Praesidium

Depuis sa mise sur pied, le BDMS a travaillé en étroite collaboration avec la firme Praesidium, une entreprise d'envergure internationale qui a aidé plus de 4,000 organisations à améliorer leurs méthodes de prévention d'abus de toutes sortes.

Praesidium a discerné 8 étapes ou procédures principales que les organismes doivent mettre en place s'ils veulent prévenir et

détecter les cas d'abus sexuels, connu sous le nom *Safety Equation* (équation de sécurité).

Avec leur aide, nous sommes en train de réviser et d'améliorer nos politiques et nos programmes; uniformiser nos protocoles; centraliser les services; mettre en place les meilleures pratiques basées sur les huit étapes du *Safety Equation*.



Dans chaque numéro de ce bulletin, nous traiterons d'une de ces étapes. La première : les politiques.

Les politiques précisent quels gestes, actions, paroles sont permises et lesquels sont inappropriés.

LES POLITIQUES

Les politiques définissent le spectre ou les limites de ce qui est jugé acceptable dans une organisation.

Plus les membres d'une organisation sont en mesure de reconnaître un comportement hors normes, plus ils sont en mesure d'intervenir ou de le souligner à qui de droit.

Une simple intervention appropriée peut :

- Prévenir une fausse allegation;
- Servir d'avertissement que les règles s'appliquent à tous et à toutes;
- Avertir qu'aucun manquement aux règles de bon comportement ne sera toléré.

Les politiques précisent quels gestes, actions, paroles sont permises et lesquels sont inappropriés.

Les politiques démontrent que l'Archidiocèse s'engage sérieusement en ce qui a trait aux comportements inappropriés et aux plaintes d'abus sexuels.

Des nouvelles politiques favorisant le Milieu Sûr seront émises bientôt!



Sous la loupe: le filtrage-nouvelle procédure pour la vérification policière

Cet été, plus de 200 personnes de l'archidiocèse d'Ottawa - membres du clergé et du personnel du Centre diocésain - ont participé au processus de vérification de leur dossier de police (Enhanced Police Information Check (E-PIC)). Ce service de vérification électronique offert par Sterling Solutions est très complet : dossiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC); des polices provinciales et municipales. Ce système est utilisé par la plupart des services de

police au Canada et aux États-Unis. L'archidiocèse d'Ottawa inscrit cette procédure dans sa politique révisée de dépistage sûr.

Le but est de centraliser les procédures et de faciliter les mises à jour de façon ponctuelle. L'information nous est plus facilement accessible, et elle est maintenue de manière à la fois sécuritaire et confidentielle. Ce système qui bonifie la pratique actuelle est conforme aux lois et

règles de confidentialité (liées à la protection des renseignements personnels et de la vie privée) et des droits de la personne présentement en vigueur.

Il n'est donc plus nécessaire de se rendre à un poste de police. Effectuer la vérification de son dossier de police en ligne est fort simple et ne prend qu'une quinzaine de minutes sans interruption. Vous recevrez un courriel de confirmation dans les 24 heures. Les résultats ne seront

disponibles qu'à vous-même et au Bureau diocésain pour un milieu sûr.

Ce nouveau programme de vérification des antécédents judiciaires et des dossiers de police des employés et bénévoles sera bientôt décliné en paroisse.

Une formation sera offerte lorsque ce nouveau système sera mis en place pour les paroisses.

Faire advenir une culture qui favorise le milieu sûr, dans lequel :

- Les règles de comportement sont claires;
- Les règles sont appliquées;
- Tous reconnaissent la responsabilité d'assurer un milieu sûr en ministère;
- Tous prennent les signes avant-coureurs au sérieux;
- Le personnel fait part à qui de droit de ses préoccupations;
- Le moral est bon;
- La qualité se perçoit au niveau de toute l'organisation.

Tous reconnaissent leur responsabilité d'assurer un milieu sûr en ministère

Tous prennent les signes avant-coureurs au sérieux

À l'horaire...

Le mercredi 10 octobre

Lors de la prochaine Journée pastorale, le 10 octobre prochain, Mgr Christian Riesbeck et Madame Michèle Clermont présenteront en deux heures les nouveaux programmes du BDMS et nous feront part des changements qui seront apportés côté politiques et procédures.

Les prêtres, diacres, personnes mandatées, agents et agentes de pastorale et toutes autres personnes engagées en pastorale, de même que les personnes attirées au ministère responsable sont tout particulièrement invités à assister à la présentation complète qui durera 2 heures.

Le tout débute avec la messe à 9 hres

La présentation BDMS sera de 11 h à midi; et de 13 h à 14 h 15.

RSVP au plus tard le 5 octobre à Hélène Laporte au (613) 738-5025, poste 243 ou hlaporte@archottawa.ca, pour nous aider à planifier le repas.

Présentation du BDMS

Le mercredi 10 octobre

Les personnes attirées en paroisse au ministère responsable sont tout particulièrement invitées.

RSVP le 5 octobre 2018 à Hélène Laporte (613) 378-5025, poste 243 hlaporte@archottawa.ca



1247, place Kilborn
Ottawa (Ontario) K1H 6K9

Tél.: 613 738-5025, poste 257
Email: milieusur@archottawa.ca

L'ABUS SEXUEL : l'ampleur du problème

- ⇒ 1 fille sur 4
- ⇒ 1 garçon sur 6
- ⇒ 10% des élèves d'âge scolaire
- ⇒ 300% d'augmentation d'abus par un pair
- ⇒ 50% des abus sont perpétrés par des jeunes



LE SAVIEZ-VOUS?

Seulement 20% des cas d'abus sont signalés.

*Nous croyons qu'il est possible de prévenir l'abus.
Nous croyons que nous avons tous et toutes la responsabilité
d'agir pour ce faire.*

Tous les cas d'abus ou de comportement inappropriés doivent être signalés aux autorités.

Le signalement est une démarche importante vers une culture de sécurité et de tolérance zéro.

Le signalement d'abus sexuel et de comportement inapproprié

Nous sommes tous responsables de veiller à la sécurité des personnes sous notre charge. Chaque personne a l'obligation légale et morale de signaler aux autorités tout abus sexuel, et à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'abus d'un enfant ou d'une autre personne vulnérable. Par agression sexuelle on entend tout acte sexuel tenté contre une personne sans son consentement, le voyeurisme et l'exploitation sexuelle. Il peut s'agir d'attouchements, de baisers, d'attentats à la pudeur, de sollicitations, d'étreintes, etc.

Si vous êtes témoin d'une telle situation, souvenez-vous de:

RÉAGIR IMMÉDIATEMENT – par exemple, en intervenant pour interrompre le comportement abusif si cela est possible; assurer la présumé victime qu'elle peut se confier à vous; protéger la présumé victime contre toute autre tentative d'intimidation, de vengeance ou autres agressions.

Parr la suite, SIGNALER l'incident

Lorsqu'il s'agit d'un mineur (moins de 18 ans), contactez:

La Société de l'aide à l'enfance

Prescott-Russell: 1-800-675-6168

Ottawa: 613-747-7800

Comté de Renfrew: 613-735-6866

Lorsqu'il s'agit d'une autre personne vulnérable, contactez:

Le Service de police d'Ottawa

613-236-1222—rapport non-urgent

911 urgence

Si l'abus est commis par un membre du clergé de l'archidiocèse d'Ottawa, un membre du personnel diocésain ou paroissial ou un bénévole en paroisse, veuillez également contacter :

Bureau diocésain pour un milieu sûr (BDMS)

Tél. : 613-738-5025, poste 257

Courriel: milieusur@archottawa.ca